

Romont, le 13.09.2020

Chers élèves,
Chers parents,

Neufs élèves et 2 enseignant-e-s de notre CO ont été testés positifs au Coronavirus depuis le dimanche 6 septembre (état au 13.9.2020, plusieurs tests sont encore en cours). Une classe a été mise en quarantaine la semaine dernière. Dans la mesure où 6 classes sont concernées, le Service du médecin cantonal et la Direction de l'instruction publique ont décidé de **rendre obligatoire le port du masque pour les élèves et toutes les personnes actives sur le site du CO et ce, durant 14 jours.**

Cette mesure qui prend effet lundi 14 septembre vise à prévenir de nouvelles contaminations au sein de l'école tout en garantissant la poursuite de l'enseignement aussi normalement que possible.

De l'expérience acquise ces derniers mois, nous savons que les contaminations ont surtout eu lieu lors d'événements privés (anniversaires, enterrements, soirées entre ami-e-s) ou sur le lieu de travail. C'est souvent lors des pauses ou des repas pris en commun que les règles d'hygiène et de conduite comme le respect des distances sont oubliées par les adultes. Il y a aussi eu des contaminations au retour des vacances d'été ainsi qu'à la reprise des entraînements sportifs. Notre école qui accueille plus de 970 élèves et 105 enseignant-e-s n'est bien sûr pas à l'abri. En renforçant de façon temporaire les mesures prévues dans le plan de protection par le port du masque durant 14 jours, nous voulons réduire au maximum la circulation du virus dans les salles de classe et l'école.

Quelques masques seront distribués aux élèves lundi matin. Celles et ceux qui prennent les transports publics et qui portent un masque à cette occasion peuvent le garder pour la matinée.

Nous profitons de l'occasion de vous rappeler que si votre enfant est âgé de 12 ans et plus, il doit porter un masque lorsqu'il prend les transports publics – **20% environ des élèves ne le font pas systématiquement.** Et c'est très dommageable.

Nous vous rappelons également que des enfants et jeunes qui présentent des symptômes comme de la toux et ou de la fièvre et des symptômes d'affections des voies respiratoires supérieures devront rester à la maison et que tous les adultes dans une famille qui présente de tels symptômes devraient se faire tester.

Le Service du médecin cantonal continue de suivre la situation de près et il prendra d'autres mesures comme la mise en quarantaine d'autres classes si les cas augmentent dans l'école, toujours en concertation avec la Direction de l'instruction publique.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

La direction

Olivier Crausaz

